

## PRINCIPE

Les citernes sont des réservoirs fermés, enterrés ou non qui permettent la collecte, le stockage et la réutilisation des eaux pluviales des toitures. Il faut noter que les citernes ne sont pas destinées à la gestion d'évènements pluvieux intenses, car elles sont dimensionnées par rapport au besoin en eau et non par rapport à l'intensité des pluies ; pour déconnecter totalement les eaux pluviales de la parcelle du réseau, d'autres techniques de maîtrise des eaux pluviales doivent être mises en place en parallèle (infiltration dans le sol par exemple).

De taille plus modeste que les citernes enterrées, les citernes hors sol sont adaptées à la réutilisation des eaux pluviales pour l'arrosage des jardins et le lavage des sols.

Attention : les eaux de pluie récoltées ne doivent pas servir à l'arrosage des potagers pour des raisons sanitaires.

## EMPLACEMENT

Les citernes hors sol sont situées à proximité immédiate des habitations.



Cuve hors sol (Source : ADOPTA)

## ALIMENTATION

La cuve est directement connectée à l'une des gouttières du toit grâce à un récupérateur d'eau de pluie s'adaptant sur les gouttières. L'évacuation de l'eau peut s'effectuer grâce à un robinet de vidange situé en bas de citerne et par un tuyau.

## CONCEPTION

Les cuves hors sol sont généralement constituées de polypropylène ou de PEHD (Polyéthylène Haute Densité). Le béton est plus adapté pour une cuve enterrée. La réalisation d'une cuve de récupération des eaux pluviales doit répondre aux exigences de l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Il s'agit notamment d'assurer une déconnection entre son installation et le réseau d'alimentation d'eau public.

L'implantation d'une cuve de récupération des eaux pluviales hors-sol doit également répondre aux exigences suivantes :

- S'assurer que les installations hors-sol sont protégées contre le gel (notamment le dispositif de pompage). La cuve doit être vidangée en hiver. L'utilisation d'un produit antigel est interdit ;
- Équiper la cuve d'un système d'aération ;
- Protéger l'intérieur de la cuve de la lumière par un couvercle hermétique ;
- Attention de placer le robinet de vidange assez bas dans la cuve pour éviter la stagnation de l'eau dans le fond ;
- Prévoir un trop-plein pour évacuer l'eau excédentaire ;
- Les gouttières doivent être équipées de pré-filtres empêchant les débris végétaux (feuilles mortes) d'intégrer la cuve ;
- Équiper la cuve d'un débitmètre afin que l'abattement de redevance relative à la collecte des eaux pluviales puisse être calculé par la collectivité.

## ENTRETIEN

L'entretien des cuves de récupération des eaux pluviales consiste à :

- Vidanger l'installation 1 fois par an (en hiver, à cause du gel) et la nettoyer (notamment nettoyer les orifices de vidange) ;
- Équiper la cuve d'une trappe de taille suffisamment grande pour permettre l'entretien de l'intérieur.

Il est conseillé de ne pas déverser les eaux polluées dans l'ouvrage (eaux de nettoyage des sols, des voitures ou des toitures contenant des agents chimiques par exemple), et de protéger la tranchée contre le colmatage en cas de travaux à proximité.

## AVANTAGES

- ☺ Installation facile
- ☺ Conception simple
- ☺ Diminution de la consommation d'eau potable
- ☺ Coût relativement faible, bien que plus élevé pour une cuve en béton que pour une cuve en plastique
- ☺ Bien adapté à la gestion individuelle

## INCONVENIENTS

- ☹ Intégration paysagère pas toujours facile
- ☹ Emprise au sol importante
- ☹ Pas un ouvrage de gestion des événements pluvieux intenses